

NOTE BRÈVE SUR LE VOCABULAIRE DE L'ÂME AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

JEAN-ROBERT ARMOGATHE

Depuis longtemps déjà, le vocabulaire de l'âme demandait des précisions¹; autour du mot *spiritus*, diverses études ont permis de mieux considérer l'évolution du vocabulaire médical. La présente étude veut attirer l'attention sur d'autres composantes du champ sémantique, en particulier dans le domaine religieux à partir de l'ascétisme psychologique.

Etienne Gilson a signalé, dans son *Index scolastico-cartésien* (1913), le sens nouveau, par rapport à Thomas d'Aquin, que les Conimbres ont donné au mot *spiritus*: alors que Thomas souligne le rapport avec le souffle et le mouvement², les Conim-

¹ Suggestion de la *Revue des Etudes latines*, 28 (1950), p. 74; R. B. ONIANS, *The origins of European thought about the body, the mind, the soul, the world, the time and fate*, Cambridge, 1951.

² « Considerandum est primo quod spiritus a respiratione animalium sumptum uidetur, in quo aer cum quodam motu infertur et amittitur; unde nomen spiritus ad omnem impulsam et motum cuiuscumque aerii corporis trahitur, et sic uentus dicitur spiritus (...); sic etiam uapor tenuis diffuse per membra ad eorum motus spiritus uocatur » *Contra Gent.* IV, 23, ad « Circa quod » (cité par E. GILSON, *Index ...*, n° 171); « nomen spiritus, in rebus corporeis, impulsionem quamdam et motionem significare uidetur; nam flatum et uentum spiritum nominamus (...) Spiritus, quo nomine quaedam uitalis motio et impulsio designatur, prout aliquis ex amore dicitur moueri uel impelli ad aliquid faciendum » *S.Th.*, Ia, q. 36, a. 1 et q. 27, a. 4; voyez aussi Ia-IIae, q. 68, a. 1.

bres mettent l'accent sur la 'subtilité' de ces *esprits*³. Cette évolution a fait l'objet d'une autre étude française, de M.-D. Chenu, en 1957:

Spiritus a d'abord un sens physique. C'est le souffle, le souffle de l'air, du vent, de la respiration (...) Puis vient le sens biologique. Le *spiritus* est, pour le physiologue, le principe même de la vie: *spiritus uitae*, appelé aussi *spiritus animalis*, *spiritus physicus* (...) Principe de la vie animale, le *spiritus* est donc l'intermédiaire entre le corps et l'âme; il fait le lien et l'unité du composé humain (...) Avec le sens physique, c'est une autre filière doctrinale qui entre en jeu: (...) le *spiritus* est une puissance intermédiaire, qui a pour objet les représentations et les émotions sensibles, non dans l'animal mais dans l'être humain (...) *Imaginatio* se présente alors comme un synonyme approprié.

Le Père Chenu conclut sur les développements contemplatifs et religieux du mot; mais après cette belle sémantèse, il revient sur le chemin parcouru et la mise en ordre achevée, pour constater qu'ils ne permettent pas de « dominer l'enchevêtrement constant qui, non seulement chez le même auteur, mais parfois dans le même texte, ne peut être ramené à des catégories fixes et homogènes »⁴.

Ce sentiment de complexité ne peut que s'accroître au 17^e siècle, avec le relais des langues modernes; nous nous en tiendrons au seul mot français *esprit*. L'unité sémantique, reprise en 1973 par Marielene Putscher⁵, avait déjà été soulignée par la traduction latine de Hiéron d'Alexandrie, par Federico Commandini en 1569: *Spiritualia, seu Pneumatica*.

³ Texte n° 171 d'ETIENNE GILSON, *Index ...*

⁴ *Spiritus: le vocabulaire de l'âme au 12^e siècle* in « Revue des sciences philosophiques et théologiques », 1957, XLI, p. 209-232.

⁵ *Pneuma, Spiritus, Geist. Vorstellungen vom Lebensantrieb in ihren geschichtlichen Wandlungen*, Wiesbaden, 1973, XII-280 p., avec une abondante bibliographie critique.

Le sens physique persiste avec vigueur aux 15^e et 16^e siècle, comme en témoignent quelques exemples: ainsi le mot *spiramen* dans une charte hongroise de 1486: «fecundi spiraminis providentia diuinitus tactus»⁶, ou encore, pour le mot français, dans les *Propos de Table* d'Amyot, cités par Huguet et par Robert: «(le poumon) ... est fort asprement travaillé et deschiré de la toux, quand il en glisse quelque chose (des aliments) dedans le tuyau par où l'esprit passe et repasse».

Il est bien certain, cependant, que le sens qui s'impose est plus proche de celui qu'annoncent les Conimbres, et qui donne une définition du premier Dictionnaire de l'Académie française: «substance ténue et subtile qui est dans les corps mixtes et qui se tire d'ordinairement par le feu. Esprit de vin, esprit de soufre, esprit de sel, de vitriol».

Ce sens-là se rencontre, pour le mot *spiritus* comme pour le mot *esprit*, dans les *Principia | Principes* de René Descartes (par exemple IV, 103 AT VIII-1, p. 261). Cette subtilité de substance permet de parler des *spiritus acres*:

Per spiritus acres, intelligo particulas succorum acrium, nec non etiam salium volatilium, ab invicem seiunctas, et tam celeriter se commoventes, ut vis qua in omnes partes moveri perseverant, praevaleat eorum gravitati (IV, 70 AT VIII-1, p. 246).

Je prends ici pour les esprits tant les parties des sucs corrosifs que celles des sels volatiles (!), lorsqu'elles sont séparées l'une de l'autre, et tellement meuës que la force de leur agitation surpasse celle de leur pesanteur (AT IX-2, p. 239).

Le pluriel est largement mis à contribution pour cette acception chimique et médicale, tant en latin qu'en français (où les mots *spiritus* et *esprit* se correspondent étroitement) «*esprits*, au pluriel, sont de petits corps légers, chauds et invisibles, qui

⁶ *Glossarium Mediae et Infimae Latinitatis Regni Hungariae* (Ant. Bartal), Leipzig-Budapest 1901. Les remarques qui suivent proviennent en grande partie de l'excellent article de HUGUET, *Dict. de la langue franç. du 16^e s.*

portent la vie et le sentiment dans les parties de l'animal » (*Dictionnaire de l'Académie française*).

On peut citer d'ailleurs quelques rares exemples d'usage du mot français au singulier, avec l'épithète *animal*: « du chef sourdent et se dérivent les nerfs, instrument de sentiment et de mouvement, et par iceulx influe l'esprit animal en toutes les parties du corps humain » (Amyot, traduction des *Oeuvres morales* de Plutarque, *Epistre au Roy*).

Mais le pluriel est plus habituel dans le vocabulaire médical, où la distinction classique est faite entre *esprits vitaux* et *esprits animaux* (*spiritus vitales*, *spiritus animales*). Les premiers, explique Thomas d'Aquin, viennent du coeur (*Summa theol.* III, 27, 2 ad 1m), tandis que les seconds viennent du cerveau et dirigent les opérations animales (IV Sent. 49, 3, 2c). La distinction est maintenue, en français, chez Charron (*Sagesse* I, 3):

le cerveau est le siege de l'âme raisonnable, la source du sentiment et mouvement et des très nobles esprits animaux, faits des esprits vitaux, lesquels montez du coeur par les arteres au cerveau, sont cuits, recuits, élabourez et subtilisez par le moyen d'une multiplicité de petites et subtiles arteres.

Ce texte contient toute la constellation occurrente du mot: le mouvement, la chaleur, la subtilité. C'est pourtant cette distinction que va attaquer la physiologie moderne: l'évolution du vocabulaire de Descartes est significative et instructive à cet égard.

En 1631, il essaie de faire correspondre terme à terme les éléments chimiques aux sept humeurs traditionnelles et il distingue l'esprit animal de l'homme de son esprit vital, comparable au feu (AT XI, 601), inversant pourtant déjà la distinction de Charron. Douze ans plus tard, dans une lettre à Vorstius⁷, il tempérera cette distinction par une analyse assez fine: entre

⁷ 19 juin 1643, AT III, p. 686-689.

l'air et la flamme se trouvent les esprits, *medium quid inter utrumque*, et qui portent bien leur nom (en termes de subtilité et d'agitation). Descartes distingue alors les esprits naturels, les esprits vitaux et les esprits animaux, se référant pour cela à la terminologie médicale. L'esprit naturel et l'esprit vital ne diffèrent du reste guère entre eux, et sont tous deux liés au sang. Seul l'esprit animal est pur: encore revêt-il bien des formes diverses, ce qui permet entre autres de comprendre que les esprits tirés du vin puissent causer l'ivresse du cerveau: Descartes fait ici l'unité des principes chimiques et physiologiques (renvoyant son correspondant aux discours 1, 2 et 4 des *Météores*).

Une lecture attentive des textes latins et français de Descartes, surtout pour le *Discours* et les *Méditationes*, montre le croisement des mots dans les deux langues: si *spiritus* et *esprits* se correspondent étroitement au sens médical, l'écart est grand entre *esprit* et les autres sens de *spiritus*! Le mot latin le plus usuel est alors *ingenium* qui correspond alors aux *bons esprits* et aux *excellents esprits* du *Discours de la Méthode*. *Mens* et *anima* sont beaucoup plus rares, de même que l'hapax *donna naturae* pour traduire *les dons de l'esprit*.

On se doit, à ce point de notre exposé, de citer le traité de Juan Huarte, *Examen de ingenios*, paru en 1578 et de mentionner la fortune de ses traductions: *Anacrise, ou parfait jugement et examen des esprits*, traduit par Gabriel Chappuis, Lyon 1580 et rééditions nombreuses (Paris 1619; Rouen 1688 ...) ⁸, *Esame degl'ingegni* chez Aldo à Venise (1586), *Scrutinium ingeniorum* (nous avons consulté la seconde édition, 1637). Ce traité a motivé une réplique d'un médecin français, en 1631, Jourdain Guibelet (*Examen de l'examen des esprits*), dont la lecture atten-

⁸ Autre trad. franç. par Charles Vion d'Alibray, Paris 1645, réimpr. avec le nom de l'auteur, JUAN HUARTE (GRAESSE, *Trésor*, 3, 381; BARBIER, *Dict. des ouvr. anon.*, ³II, col. 350).

tive révèle les confusions et les hésitations du vocabulaire psychologique entre *spiritus*, *ingenium* et *animus*.

Un terme manque à cette palette, qui est massivement traduit par *esprit* dans les *Méditations*: le mot *mens*. Descartes évite très évidemment d'introduire dans le domaine de la pensée le mot *spiritus*. Il y a là, sans doute, d'abord, comme l'a remarqué Marielene Putscher⁹, le constat d'inadéquation du mot pour le domaine du penser, du juger, du réfléchir, du « niveau mental ». Mais il me semble qu'il convient également d'y discerner un refus technique de soumettre le jugement, la réflexion, la pensée aux *esprits* qui n'occupaient pas seulement le terrain de l'occultisme¹⁰, mais aussi celui de la psychologie religieuse ignatienne: il suffit de rappeler les sens du mot *espíritu* dans les *Ejercicios espirituales*. Il s'agit bien de tout ce qui habite et compose l'esprit de l'homme, dans sa volonté et ses décisions; nous nous contentons de signaler cela au passage, car le mot mérite une étude particulière chez saint Ignace. Mais le *Mémorial* de Pierre Favre nous montre l'unité du vocabulaire, dans deux exemples que nous citons ici en français, l'un traduit de l'espagnol et l'autre du latin: « j'avais (...) l'espoir de devenir la demeure de l'*Esprit saint* et de ne plus avoir d'*esprits mauvais* logés dans les *esprits vitaux* ou *animaux* de mon corps » (les italiques sont nôtres)¹¹:

il faut donc supplier l'*Esprit saint* de bien vouloir discipliner tous les *esprits* qui nous habitent: celui par lequel la vie s'organise en nous, celui en qui se forment les sensations, aussi bien que celui grâce auquel se produisent les pensées et les affections¹².

⁹ *Pneuma, Spiritus, Geist ...*, p. 65.

¹⁰ CORNELIUS AGRIPPA AB NETTHESHEIM *Philosophia occulta*, Lugduni, 1550, III, d. 37, p. 454; G. REISCH, *Philosophica Margarita*, Stratisburgii, 1504, lib. X, tract. 1, cap. 9.

¹¹ Trad. M. de Certeau (Paris, DDB 1960, p. 135; texte espagnol in *Fabri Monumenta* Madrid, 1914, p. 489 sq.).

¹² *Ibid.* (n. 314b, texte latin).

Les trois sortes d'esprits distingués par Favre correspondent bien à l'esprit naturel, à l'esprit vital et à l'esprit animal. Et toute la psychologie ascétique des Jésuites va tendre à permettre un juste discernement de ces différents esprits, sous la mouvance de l'Esprit saint. Lorsque le carme Chéron attaque la *théologie mystique*, il raille ces différents esprits au nom d'une physiologie moderne, proche de celle de Descartes, tandis que le jésuite Surin reste partisan d'une ancienne définition de l'âme et de ses parties¹³.

Descartes connaissait bien cet usage du mot esprit, dans l'extension que lui donnait le vocabulaire jésuite. Il est d'autant plus remarquable, dès lors, qu'il en évite l'usage, lui substituant délibérément et précisément le mot *mens*, l'imposant de la sorte dans le couple *mens-corpus*¹⁴.

Je retire de cette note, riche de plusieurs recherches importantes signalées dans notre bibliographie, le développement sémantique différencié entre le latin et le français, dont le couple *spiritus-esprit* fournit un nouvel exemple.

¹³ SURIN, *Guide spirituelle* (éd. Certeau, p. 269); J. CHÉRON, *Examen de la théologie mystique* (1677) p. 328-330. SURIN (*Ibid.*, p. 304) traduit *Vulgate Ps. 10,7*: « spiritus procellarum » par « les démons qui agitent l'âme ».

¹⁴ E. GILSON, *Discours de la Méthode, texte et commentaire* (Paris, Vrin, 1930, p. 303): « le sujet de la *cogitatio* se nomme *mens*, que nous traduisons aujourd'hui par *pensée*, et que Descartes traduisait par *esprit* ».

